



Récupérer un nom de naissance

Par **jonejone**, le **26/01/2017** à **18:51**

Bonjour,

J'ai 25 ans et je porte de nom de famille de mon beau père qui m'a reconnu lorsque que j'étais mineur.

J'aimerais savoir si c'était possible de récupérer mon nom de naissance car c'est un nom que je ne suis pas fier vis à vis de mon passé avec cette personne ect

Je voudrais savoir où il faudrait s'adresser?

Faut-il un avocat?

Est ce que cette démarche à un coût?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **26/01/2017** à **19:24**

b s r

Vous avez été reconnu, il y a donc une filiation indéfectible !

La solution est la contestation de paternité, dont la preuve passe par l'ADN...

Vous trouverez beaucoup d'articles sur le sujet via le net !

Par **Visiteur**, le **26/01/2017** à **19:24**

b s r

Vous avez été reconnu, il y a donc une filiation indéfectible !
La solution est la contestation de paternité, dont la preuve passe par l'ADN...
Vous trouverez beaucoup d'articles sur le sujet via le net !